



faculté
de droit

master **DROIT DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION DES PERSONNES**

Formation initiale / continue / en alternance - VAE

Présentation

Le parcours Droit de la santé et de la protection des personnes a vocation à former en deux années les étudiant.e.s à la problématique de la prise en charge et de la protection des personnes dits "en vulnérabilité", tant à raison de leur état de santé que de leur âge et ce, en droit privé comme en droit public.

Objectifs et organisation

Le master 1 est destiné à acquérir un ensemble de connaissances et de compétences afin d'appréhender et de comprendre les problématiques majeures que suscite aujourd'hui la protection des personnes. Ces savoirs dépassent indiscutablement la division du droit public et du droit privé et garantissent donc aux étudiant.e.s une formation généraliste. Le droit de la santé, le droit des majeurs protégés, le droit de la sécurité sociale composent le socle fondamental du master 1, auquel s'ajoutent des enseignements en droit de l'environnement, contentieux administratif et constitutionnel, droit des étrangers et de la famille.

En vue de préparer au mieux l'alternance qui se déroulera au cours du master 2, un stage est proposé grâce à un réseau de partenaires institutionnels et associatifs.

Les étudiant.e.s auront également à développer un projet encadré afin de se former à la recherche juridique et d'explorer un aspect spécifique des thématiques abordées dans le cadre du diplôme.

Le master 2 se déroule en alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation ou stage).

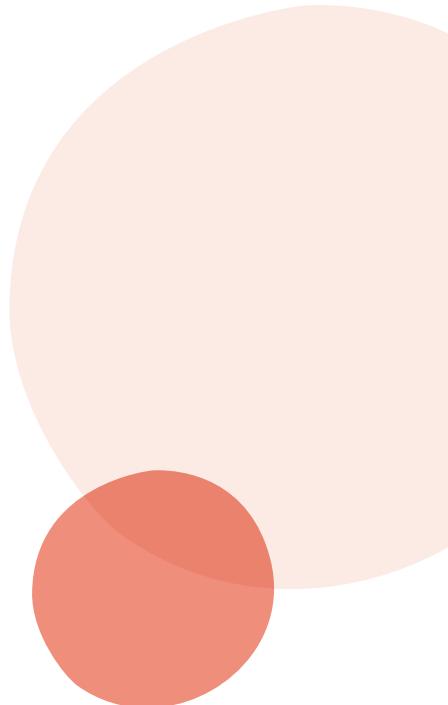
Les étudiant.e.s, en formation initiale ou continue, bénéficient d'un enseignement à l'université deux jours par semaine et travaillent ensuite trois jours en entreprise, institution ou association.

L'objectif est d'analyser comment le droit identifie et appréhende ces "vulnérabilités", de comprendre leurs origines éventuelles et de sonder leurs impacts potentiels.

Les droits des patients, de la dépendance (vieillesse, handicap), de la protection de l'enfance (assistance éducative, mineurs non accompagnés), la protection des données personnelles constituent une part importante des enseignements, tout comme l'étude du contentieux public et privé (contentieux social, contentieux de la protection, droit du dommage corporel et de la responsabilité médicale) et celle des différentes politiques et institutions dans les secteurs sanitaire et social.

Atouts de la formation

- Le master Droit de la santé et protection des personnes est **tourné vers l'avenir professionnel** des étudiant.e.s. Le suivi d'un **stage** en 1^{re} année, **l'alternance** en 2^{de} année (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) sont les clés de cette ouverture.
- Des **conférences** sont régulièrement dispensées par des professionnels du secteur sanitaire et social (membre d'autorités administratives indépendantes, juge des tutelles, avocat spécialisé en droit de la santé, mandataire à la protection juridique des majeurs, directeur d'établissement de santé ou médico-social, professionnels de santé, associatifs).
- Les **moyens pédagogiques** utilisés (projet tutoré, ateliers de recherche juridique et d'études de cas, mises en situation professionnelle...) visent à promouvoir l'autonomie des étudiant.e.s, garante d'une insertion professionnelle facilitée.
- Une présentation des **concours de la fonction publique** dans les sphères sanitaire et sociale est réalisée.



Enseignantes-chercheuses et Enseignants-chercheurs

Lisa CARAYON, maîtresse de conférences en droit privé

Konstantina CHATZILAOU, maîtresse de conférences en droit privé

Valérie MENES-REDORAT, maîtresse de conférences en histoire du droit

Pauline ROCHE, maîtresse de conférences en droit public et co-directrice du master

Maïté SAULIER, maîtresse de conférences en droit privé et co-directrice du master

Intervenantes professionnelles et Intervenants professionnels

Sabrina BLOT, directrice de la Cohésion et des Enjeux Humains à ADEF Résidences

Manon DE FALLOIS, adjointe à la cheffe du service santé de la CNIL

André FERRAGNE, secrétaire général du Contrôleur général des lieux de privation de liberté

Blandine HEURTON, avocate spécialiste en droit de la santé et du droit du dommage corporel, Barreau du Val d'Oise

Harmony LEBRUN, directrice juridique Maison départementale des personnes handicapées, Yvelines

Damien LEROY, Chef de la section conventions à la Direction centrale du service de santé des armées

Céline LESAY, juge des contentieux et de la protection

Cécile RIOU, secrétaire générale adjointe à la Commission nationale consultative des droits de l'Homme

Claude ROMEO, directeur départemental honoraire enfance-Famille -ancien Président de l'ANDASS

Manon DE FALLOIS, adjointe à la cheffe du service santé de la CNIL

DÉBOUCHÉS

- Directeur.trice d'établissement sanitaire, médico-social ou social
- Juriste au sein des collectivités territoriales, de structures publiques ou privées spécialisées, organismes de protection sociale, CCAS
- Avocat.e en droit de la santé
- Inspecteur.trice général de l'action sanitaire et sociale
- Attaché.e d'administration hospitalière
- Protection judiciaire des majeurs
- Ingénieur.e qualité
- Cadre administratif au sein d'une structure sanitaire, médico-sociale, sociale
- Juriste au ministère des Solidarités et de la Santé
- Cadre "relations avec les usagers" au sein d'un groupe hospitalier
- Juriste au sein d'associations spécialisées ou d'autorités administratives indépendantes et agences sanitaires

Modalités d'inscription

Master 1

- Être titulaire d'une licence en droit ou d'un diplôme admis par la Commission d'équivalence de l'université. Les candidat.e.s sont sélectionné.e.s sur dossier et après entretien éventuel avec les responsables du parcours
- La procédure de dépôt des candidatures est expliquée sur le site internet de la formation.

Master 2

- Être titulaire d'un master 1 en droit ou d'un diplôme admis par la Commission d'équivalence de l'université. Les candidat.e.s sont sélectionné.e.s sur dossier et après entretien éventuel avec les responsables du parcours
- La procédure de dépôt des candidatures est expliquée sur le site internet de la formation.



Contenu de la formation

MASTER 1

SEMESTRE 1

BLOC Comprendre les enjeux fondamentaux du système de santé et du droit des personnes

Droit de la santé : organisation du système de santé, Droit de la sécurité sociale, Droit des régimes matrimoniaux, Droit européen et international des droits de l'Homme

BLOC Mobiliser des compétences spécialisées

Droit des assurances, Droit du service public, Contentieux administratif

BLOC Communiquer dans un contexte international

Anglais ou espagnol

BLOC Valoriser son engagement dans la société

Stage en droit / 2nd TD de langue / Activités sportives, culturelles ou associatives

SEMESTRE 2

BLOC Comprendre les enjeux fondamentaux du droit des personnes

Droit de la santé : droit des patients, Droit des personnes et de leur protection,

Droit des successions, Droit des étrangers

BLOC Mobiliser des compétences spécialisées

Droit de la responsabilité administrative, Grands principes du droit numérique, Histoire des droits de l'Homme, Contentieux constitutionnel, Projet encadré

BLOC Communiquer dans un contexte international

Anglais ou espagnol

BLOC Valoriser son engagement dans la société

Culture juridique au choix : Philosophie du droit ou Histoire du droit international

Stage en droit/ 2nd TD de langue/ Activités sportives, culturelles ou associatives

MASTER 2

SEMESTRE 3

BLOC Comprendre les enjeux fondamentaux du droit des personnes

Droit des mineurs, Droit, handicap et vieillissement, Droit des patients approfondi,

Droit de la santé et privation de liberté, Environnement & droit de la santé, Atelier recherche juridique (sans note), Ateliers étude de cas (sans note), Conférences d'actualités (sans note)

BLOC Maîtriser le contexte institutionnel et politique des administrations sanitaires et sociales

Politiques sanitaires et sociales, Administrations et institutions sanitaires et sociales,

Gestion de projet (sans note), Ateliers recherche juridique (sans note), Ateliers étude de cas (sans note)

BLOC Se doter d'outils méthodologiques spécifiques au droit de la santé

Méthodologie du mémoire de spécialité (sans note), Anglais juridique, Séminaire de droit comparé de la santé (sans note)

SEMESTRE 4

BLOC Comprendre les enjeux éthiques du droit des personnes

Protection des données personnelles, Droit de la bioéthique, Déontologie des professionnel.le.s,

Psychologie sociale, Atelier recherche juridique (sans note), Ateliers étude de cas (sans note),

Conférences d'actualités (sans note)

BLOC Appliquer des procédures spécifiques aux contentieux sanitaire et social

Contentieux de la protection, Contentieux social, Droit du dommage corporel,

Responsabilité des acteurs de santé, Atelier recherche juridique (sans note),

Ateliers étude de cas (sans note), Prise de parole en public (sans note)

BLOC Appliquer une méthodologie spécifique au droit de la santé

Mémoire de spécialité & rapport d'alternance, Anglais juridique, Séminaire de droit comparé (sans note)

Plus d'informations sur la maquette de cours :www.cydroit.cyu.fr

LE MOT DES DIRECTRICES

Garantir l'autonomie de la personne, assurer le respect de sa volonté, préserver ses droits, promouvoir la transparence des institutions... voilà certainement les enjeux majeurs guidant toute réflexion contemporaine sur la situation des personnes dites "vulnérables". L'évolution du contexte économique, social et démographique conduit les juristes à un véritable défi : dépasser une vision morcelée des vulnérabilités pour les aborder de façon transversale. C'est l'ambition que se fixe cette formation, que nous avons voulu pluridisciplinaire et professionnaliste.

Pluridisciplinaire car ce diplôme conduit les étudiant.e.s à dépasser la division droit public/droit privé, à acquérir des connaissances dans de nombreuses branches du droit et à franchir les frontières du juridique pour explorer d'autres disciplines. Professionnaliste, ensuite, grâce au choix d'une équipe pédagogique composée d'enseignant.e.s chercheur.se.s et de professionnel.les. Ce parcours fait la part belle à l'expérience par la réalisation d'un stage en master 1, puis par une alternance en master 2. Chaque année, ce sont des contrats au sein de structures variées, publiques ou privées, qui pourront être proposés et trouvés par les étudiant.e.s (EPHAD, Agence régionale de santé, clinique et centre hospitalier, direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, collectivités publiques, association de défense des droits des personnes, fédérations et associations de protection juridique des majeurs). Un tremplin incontournable vers le monde du travail !

Pauline Roche et Maité Saulier

Master de droit

Nature du diplôme

BAC +5

Année de sortie

4 semestres

Durée des études

Modalités de candidature

Voir la page de la formation sur www.cydroit.cyu.fr

Direction du master

Pauline Roche

Maïté Saulier

master.droit-sante@ml.u-cergy.fr

CY Cergy Paris Université**Faculté de droit**

Site des Chênes

33 boulevard du Port

95011 Cergy-Pontoise cedex

www.cydroit.cyu.fr

